

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION & CONDITIONS GENERALES DE VENTE  
DES SERVICES EN LIGNE DE « ONSINSCRIT.COM »

Table des matières

1	Définitions .....	3
2	Objet.....	3
3	Hiérarchie, acceptation et modification.....	3
3.1	Hiérarchie .....	3
3.2	Acceptation .....	3
3.3	Modification .....	4
4	Conditions Générales de Vente.....	4
4.1	Informations générales .....	4
4.2	Annulations et remboursements .....	4
4.3	Interruption des inscriptions en cas d'annulation de l'événement.....	4
4.4	Remboursements unitaires d'inscriptions.....	5
4.4.1	A la demande de l'Organisateur.....	5
4.4.2	A la demande d'un Participant .....	5
4.5	Circulation d'informations bancaires .....	5
5	Conditions Générales d'Utilisation.....	6
5.1	Informations générales .....	6
5.2	Données personnelles, CNIL, RGPD.....	6
5.2.1	Informations collectées, utilisation des données.....	6
5.2.2	Utilisation des données par l'Organisateur.....	7
5.2.3	Chiffrement .....	7
5.2.4	Liste d'inscrits, résultats sportifs .....	7
5.2.5	Outil de mailings.....	7
5.2.6	Inscriptions de personnes mineures .....	8
5.2.7	Services tiers.....	8
5.2.8	Droit d'accès, droit à l'oubli .....	8
5.2.9	Moyens informatiques, traitement des données.....	8
5.3	Identifiant et mot de passe .....	9
5.4	Modification des services.....	9
5.5	Coûts d'accès aux Services .....	9
5.6	Restriction d'accès.....	9

5.7	Liens.....	9
5.8	Droits de propriété intellectuelle.....	9
5.9	Garantie.....	9
5.10	Limitation de responsabilité.....	10
5.11	Permanence des clauses .....	10
5.12	Non validité .....	11
5.13	Loi applicable – attribution de compétence.....	11
5.14	Conseil aux Organismes concernant les remboursements / annulations .....	11

## 1 Définitions

Chaque terme débutant ci-après par une majuscule a le sens qui lui est donné dans sa définition qui figure au présent article.

« ONSINSCRIT.COM » est le nom du service d'inscription en ligne de la société « ONSINSCRIT.COM SAS », il sera fait mention aux deux termes suivant les contextes.

« Conditions d'Utilisation » : désigne le présent document.

« Evènements » : désigne le ou les évènements (sportifs ou autres) objet des inscriptions en ligne. Il s'agit d'un évènement ponctuel : les évènements d'une année sur l'autre sont différents, et il n'existe aucune reconduction tacite. Sous ce terme, on retrouvera aussi les « Adhésions » aux clubs, inscriptions à des sessions de formations etc.

« Organisateur » : désigne l'organisateur de l'Evènement (ou le prestataire de l'organisateur à qui celui-ci a confié la gestion des inscriptions de l'Evènement et donc la gestion dans ONSINSCRIT.COM). Plus précisément, l'Organisateur est donc le signataire du contrat qui sera rédigé avec ONSINSCRIT.COM SAS.

« Services » : désigne l'ensemble des services fournis par ONSINSCRIT.COM SAS, sur le site Internet de ONSINSCRIT.COM et sur les sites d'inscription propres aux Evènements.

« Services Tiers » : désigne un service fourni par un tiers (personne, société, site Internet...).

« Participants » : désigne l'utilisateur des services en ligne proposés sur ONSINSCRIT.COM. Il désigne donc la personne qui s'inscrit à un évènement, ou, dans le cas d'inscriptions groupées, autant la personne qui inscrit le groupe de participants (ou l'équipe) que les participants eux-mêmes.

## 2 Objet

Ce présent document décrit les Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation des Services. Dans le cas de ONSINSCRIT.COM, les deux sont liés car l'utilisation des Services est forcément liée à une vente : l'inscription en ligne d'un Participant. De plus, il s'agit d'une relation tripartite entre l'Organisateur, ONSINSCRIT.COM SAS et les Participants : ONSINSCRIT.COM SAS n'étant que prestataire technique pour les inscriptions en ligne.

## 3 Hiérarchie, acceptation et modification

### 3.1 Hiérarchie

ONSINSCRIT.COM SAS fournit les Services suivant les présentes Conditions d'Utilisation. Le contrat entre l'Organisateur et ONSINSCRIT.COM SAS décrit des Conditions Particulières et les présentes Conditions Générales de Vente et Conditions Générales d'Utilisation viennent en complément.

### 3.2 Acceptation

Le contrat avec l'Organisateur stipule que l'acceptation du contrat par l'Organisateur vaut acceptation des présentes Conditions d'Utilisation et Conditions Générales de Vente qui viennent en complément.

Pour le Participant, l'acceptation du règlement de l'Organisateur et des Conditions d'Utilisation et Conditions Générales de Vente sont un prérequis à l'utilisation des Services. Cette information ne peut être ignorée lors de l'inscription puisqu'il faut expressément valider ce point (case à cocher avant tout renseignement d'information).

### 3.3 Modification

Les Conditions d'Utilisation peuvent être modifiées à tout moment par ONSINSCRIT.COM SAS. Dans ce cas, les Conditions d'Utilisation modifiées entrent en vigueur à compter de leur mise en ligne. Il est recommandé au Participant et à l'Organisateur de lire régulièrement les Conditions d'Utilisation. Le Participant et l'Organisateur sont réputés accepter cette dernière version à chaque nouvelle connexion aux Services.

## 4 Conditions Générales de Vente

### 4.1 Informations générales

Les Conditions Générales de Vente sont détaillées entre l'Organisateur et « oninscrit.com » par le biais d'un contrat propre à chaque Evènement, contrat signé entre l'Organisateur et ONSINSCRIT.COM SAS et nullement diffusé aux Participants.

Dans le contrat figurent le détail et les limites de la prestation de chacun dans le cadre de l'organisation de l'Evènement, ainsi que les responsabilités de l'Organisateur et de « oninscrit.com ». Pour la partie financière, propre à chaque Evènement et à ses caractéristiques, les détails sont donnés, notamment la part financière correspondant aux frais d'inscription en ligne, que celle-ci figure ou non sur le site d'inscription (frais d'inscription en sus) ou qu'elle soit intégrée au montant présenté au Participant. C'est un choix de l'Organisateur de les englober ou non, intégralement ou non.

Un règlement de participation, rédigé par l'Organisateur pour son Evènement, et dont le contenu est de sa responsabilité, vient enfin compléter l'engagement du Participant. Ce règlement est soumis au Participant à chaque inscription et doit être lu, compris et validé, sans quoi l'inscription est impossible (impossible d'avancer sur le site).

Certains points génériques de ce contrat intéressent directement les Participants, notamment du fait du paiement en ligne, puisque ce sont les Participants qui sont en relation directe avec ONSINSCRIT.COM SAS. Ils sont donc décrits ci-dessous.

### 4.2 Annulations et remboursements

Si l'Organisateur prononce l'annulation d'un Evènement (qu'elle lui soit imposée ou non), les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés. Si l'Organisateur, de son côté, souhaite rembourser ses Participants de tout ou partie des engagements, ONSINSCRIT.COM SAS peut, selon les cas, aider à l'opération de remboursement en masse, en recreditant tout ou partie des fonds (s'ils n'ont pas déjà été reversés à l'Organisateur) directement sur les CB utilisées (grâce à une fonctionnalité prévue par le prestataire de sécurisation de paiement), sous réserve technique (carte non expirée entre temps, carte éligible aux remboursements etc - par exemple les e-cartebleue ne peuvent techniquement pas être recreditées). La facturation d'une prestation pour l'opération de remboursement sera faite selon le volume de cartes .

Les éventuels Services Tiers payants souscrits par le Participant à l'occasion d'un Evènement ne feront pas l'objet de remboursements ni par ONSINSCRIT.COM SAS ni par l'organisateur. Il faut se référer aux CGU/CGV du Tiers en question.

### 4.3 Interruption des inscriptions en cas d'annulation de l'évènement

En cas de nécessité de bloquer toute nouvelle inscription, par exemple dans le cadre d'un Evènement annulé, l'Organisateur doit prévenir ONSINSCRIT.COM SAS au plus vite, qui en réponse, mettra le ou les sites en question dans un état bloquant toute nouvelle action relative aux inscriptions/paiements et invitant le Participant à contacter l'Organisateur.

## 4.4 Remboursements unitaires d'inscriptions

### 4.4.1 A la demande de l'Organisateur

Si l'Organisateur souhaite rembourser unitairement un dossier, plusieurs cas se présentent :

- 1) Si le paiement est effectué le jour même, et que l'Organisateur prévient ONSINSCRIT.COM SAS avant minuit, sous réserve d'avoir pu lire et traiter la demande à temps, ONSINSCRIT.COM SAS pourra purement et simplement annuler la transaction et remettre le dossier à l'état "non payé". Ainsi aucune transaction ne passera en banque. Le Participant recevra automatiquement un ticket d'annulation de la part du prestataire de sécurisation de paiement.
- 2) Si le paiement concerne un dossier pour lequel les fonds de l'Organisateur n'ont pas encore été retournés (selon le rythme de retour de fonds défini contractuellement), en informant ONSINSCRIT.COM SAS avant le prochain retour de fonds, ONSINSCRIT.COM SAS pourra recréditer la carte bleue (sous réserves techniques, cf. plus haut) ou par chèque à défaut. La part d'inscription sera alors aussi remboursée.
- 3) Enfin, si les fonds ont déjà été renvoyés à l'organisateur, c'est à l'organisateur de rembourser directement, par chèque, le participant et d'annuler son dossier dans le système. La part d'inscription ne sera pas remboursée par ONSINSCRIT.COM SAS, c'est à l'organisateur de prévoir dans son règlement ses conditions de remboursement des participants, notamment en ce qui concerne les frais d'inscription, qu'ils figurent en sus de l'inscription ou non.
- 4) Pour les événements affiliés FFTRI, les pass compétitions déjà commandés auprès de la FFTRI sont facturés par cette dernière, le remboursement est soumis à condition : s'il est effectué avant le jour de l'épreuve.

### 4.4.2 A la demande d'un Participant

Si un Participant veut annuler son inscription, les mêmes conditions que le point 1) ci-dessus peuvent s'appliquer : le Participant peut contacter le jour même ONSINSCRIT.COM SAS directement et sous réserve de faisabilité, ONSINSCRIT.COM SAS pourra annuler la transaction du jour même, ainsi que le dossier. Le procédé est sans garantie, quelle que soit l'heure de contact du Participant vers ONSINSCRIT.COM SAS. L'Organisateur est alors prévenu automatiquement.

Le point 4) précédent s'applique pour les pass compétitions de la FFTRI.

## 4.5 Circulation d'informations bancaires

Aucune information bancaire ne transite via ONSINSCRIT.COM, sauf les informations retournées par le prestataire de paiement utilisé pour la sécurisation du paiement en ligne. Ces informations sont minimales et définies par l'opérateur en question et les lois en la matière auxquelles celui-ci doit se soumettre. Elles ne servent qu'à pouvoir faire le lien avec un dossier et le mettre ainsi à jour suite à un paiement, accepté, refusé ou interrompu. Les motifs de refus de paiements sont remontés selon une classification établie par les organismes bancaires et l'opérateur. Exemple : aucun numéro de CB complet, ni cryptogramme, ne circule entre l'opérateur et les Services de ONSINSCRIT.COM SAS.

La saisie des informations de CB lors du paiement est faite sur le site sécurisé du prestataire en question, directement, comme toute plateforme d'achat en ligne, dans le respect des règles dans ce domaine. Toutes les informations sur ces sujets sont disponibles sur le site Internet de l'opérateur utilisé ([plus d'informations ici](#)).

## 5 Conditions Générales d'Utilisation

### 5.1 Informations générales

ONSINSCRIT.COM SAS est un prestataire pour les inscriptions en ligne à des manifestations, adhésions à des clubs etc. Il ne fait en aucun cas partie de l'organisation de l'évènement en question.

L'Organisateur s'engage à respecter les clauses du contrat et les CGU/CGV.

L'Organisateur est tenu de respecter la loi qui encadre son Evènement. Particulièrement en matière de responsabilité des pièces justificatives obligatoires (s'il y en a) accompagnant une inscription, tant dans la nature des pièces demandées que dans la validation de celles-ci (depuis l'outil de validation dans l'espace organisateur), ainsi que les éventuels critères d'âge de participation lorsqu'ils s'appliquent à l'Evènement (particulièrement les Evènements sportifs). Par exemple : critères de validation des certificats médicaux, licences, demande d'autorisations parentales, âges autorisés pour une distance donnée...

Par défaut, ONSINSCRIT.COM SAS recommande sur tous les évènements sportifs de toujours demander un justificatif médical ou une licence et une autorisation parentale. Ces documents ne seront enlevés que sur demande de l'organisateur qui en prend la responsabilité.

Les Services fournis par ONSINSCRIT.COM SAS permettent de demander n'importe quelle pièce justificative – selon le souhait de l'Organisateur pour un site d'inscription donné – tout en la catégorisant convenablement (justificatif de domicile, attestation de natation, carte d'identité...). La validation ou le refus d'une pièce s'accompagne d'un mail automatique vers le Participant, avec éventuellement un motif supplémentaire saisi par l'Organisateur.

Pour les participants s'inscrivant via les Services fournis par ONSINSCRIT.COM SAS, le choix de s'inscrire par ces Services est de fait imposé par l'Organisateur qui a décidé d'utiliser les Services comme plateforme d'inscription. Le Participant s'engage à respecter le règlement de l'Organisateur ainsi que les présentes Conditions, quel que soit l'Evènement. Ce règlement est publié en ligne et présenté dès le début du processus d'inscription en ligne et doit être lu et accepté (case à cocher). Ce règlement est rédigé par l'Organisateur et sous sa responsabilité. Il est mis en ligne pour chaque site d'inscription par ONSINSCRIT.COM SAS à la demande de l'Organisateur, de même pour ses mises à jour.

### 5.2 Données personnelles, CNIL, RGPD

#### 5.2.1 Informations collectées, utilisation des données

Les informations recueillies sur les formulaires d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par onsinscrit.com pour la bonne tenue de l'organisation d'un Evènement (sportif ou non) dont les inscriptions ont été confiées à ONSINSCRIT.COM SAS. Elles sont limitées au strict minimum pour permettre la bonne gestion de l'Evènement par l'Organisateur.

Les données personnelles sensibles sont conservées pendant 1 an. Les résultats à des évènements sportifs sont conservés plus longtemps.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Jacques MICHAU à l'adresse [contact@onsinscrit.com](mailto:contact@onsinscrit.com) ou par le formulaire suivant : <http://www.onsinscrit.com/contact/>

Les fichiers de données constitués par ONSINSCRIT.COM SAS sont déclarés à la CNIL, référence "2011545 v 0".

Aucune information n'est cédée, ni revendue à des tiers.

ONSINSCRIT.COM SAS n'organise aucun mailing commercial ni envers les Organisateur, ni envers les Participants. Il ne fait pas non plus la promotion d'autres événements qui pourraient l'intéresser.

### 5.2.2 Utilisation des données par l'Organisateur

L'Organisateur peut récupérer à tout moment le fichier des inscrits (incluant ou non les personnes qui n'ont pas payé l'inscription) à son Évènement, notamment dans un format permettant d'avoir l'intégralité des données (sauf bancaires, cf. plus bas). Ceci étant, il doit l'utiliser pour la bonne gestion de son Évènement uniquement. S'il souhaite un usage en plus, il doit obtenir le consentement des Participants. A noter que le système d'options de ONSINSCRIT.COM permet d'ajouter par exemple un choix permettant d'indiquer si le Participant souhaite être recontacté en dehors du contexte de l'Évènement auquel il s'est inscrit (exemple : promotion publicitaire de partenaires...).

L'organisateur se doit de respecter les règles en vigueur, notamment le RGDP, vis-à-vis des données qu'il conserverait.

### 5.2.3 Chiffrement

Aucune information ne circule en clair sur Internet lors d'une inscription, tous les sites d'inscriptions sont chiffrés via le protocole HTTPS. Les saisies d'informations (nom/prénom etc) ainsi que les échanges de documents (type certificat médical etc) sont donc aussi chiffrés.

### 5.2.4 Liste d'inscrits, résultats sportifs

La participation d'un Participant à un événement vaut acceptation de publication de son nom dans la liste des inscrits et, pour les événements sportifs, dans les résultats. Ces listes sont sur le site ONSINSCRIT.COM de l'évènement et éventuellement sur le site de l'organisateur et enfin sur le site de la fédération, notamment les résultats pour les événements FFA. En cas d'opposition, il suffit de remonter son souhait à ONSINSCRIT.COM SAS qui répercutera la demande auprès de l'Organisateur et de la Fédération, en plus du site ONSINSCRIT.COM

L'Organisateur peut choisir d'activer ou non la possibilité d'afficher la liste des inscrits (liste réduite au minimum : nom, prénom, ville, club...). Un Participant peut s'opposer à voir son nom affiché sur simple demande.

Dans tous les cas, les demandes sont à effectuer soit par mail à [contact@onsinscrit.com](mailto:contact@onsinscrit.com), soit par le formulaire de contact <http://www.onsinscrit.com/contact/> et seront traitées au plus vite, généralement en moins de 48 heures.

### 5.2.5 Outil de mailings

L'outil de mailings intégrés à chaque site d'inscription ne doit être utilisé par l'Organisateur que pour contacter les Participants à un Évènement dans le cadre de son organisation. L'outil ne permet aucunement de saisir une liste d'adresses e-mails, il utilise automatiquement les adresses saisies par les Participants lors des inscriptions. ONSINSCRIT.COM SAS se réserve le droit de désactiver la fonction de mailing d'un Évènement donné en cas d'abus. ONSINSCRIT.COM SAS met en place, en contrepartie, tous les mécanismes (protocoles, bonnes pratiques...) visant à limiter la détection en tant que spam d'un e-mail émanant du Service.

Il est toléré qu'un Organisateur puisse faire un mailing aux inscrits de l'édition précédente de son événement, pour par exemple annoncer la nouvelle édition. Dans ce cadre, les mails utilisés peuvent dater d'un peu plus d'un an.

### 5.2.6 Inscriptions de personnes mineures

L'inscription de personnes mineures nécessitera automatiquement dans les justificatifs la demande d'une attestation parentale d'une personne ayant l'autorité parentale.

Le modèle de l'autorisation parentale est ici : [http://www.onsinscrit.com/wp-content/uploads/2015/06/modele\\_autorisation\\_parentale.pdf](http://www.onsinscrit.com/wp-content/uploads/2015/06/modele_autorisation_parentale.pdf)

L'Organisateur peut proposer un autre modèle de document s'il le souhaite, document qui sera alors proposé sur le site d'inscription.

### 5.2.7 Services tiers

L'utilisation de Services Tiers par le biais de ONSINSCRIT.COM (exemple : service de covoiturage) est toujours fait à l'initiative du Participant (clic volontaire ou choix d'option vers un Service Tiers externe proposé). Il peut s'accompagner d'un envoi d'informations, lors de l'appel vers le Service, dans l'unique but d'un bon fonctionnement ou d'un confort d'utilisation du Service Tiers, suivant la nature du service qu'il offre. Les informations envoyées seront toujours réduites au minimum dans ce cadre et ne concerneront jamais une information bancaire, de toute manière restreinte sur ONSINSCRIT.COM (cf. paragraphe précédent).

De même, pour les événements sportifs, il existe des passerelles entre ONSINSCRIT.COM et des fédérations sportives. Les échanges de données sont réduits au minimum pour permettre le fonctionnement de services rendus au participant et/ou à l'organisateur : contrôle en ligne et automatique de licences, corrections des noms de clubs etc.

### 5.2.8 Droit d'accès, droit à l'oubli

Si un Participant veut demander l'effacement de ses données personnelles avant le délai de rétention, il peut le faire sur demande par mail à ONSINSCRIT.COM SAS (par le [formulaire de contact : http://www.onsinscrit.com/contact/](http://www.onsinscrit.com/contact/)).

De même, si un Participant veut voir son nom supprimé d'une liste d'inscrits ou de résultats, il peut en faire la demande de la même manière.

Pour les événements rattachés à une Fédération sportive, par exemple la FFA, les demandes d'opposition lui seront remontées, notamment dans le but de respecter ce choix dans la publication des résultats en ligne. De même pour l'Organisateur de l'Événement concerné, qui sera informé par ONSINSCRIT.COM SAS d'une telle demande et qui devra en tenir compte lui aussi dans l'usage qu'il fera des informations qu'il aura éventuellement conservées ou qu'il utilise actuellement.

### 5.2.9 Moyens informatiques, traitement des données

Les serveurs informatiques de ONSINSCRIT.COM SAS sont gérés sans intermédiaire, par ONSINSCRIT.COM SAS directement. Le service web « onsinscrit.com » est développé en interne uniquement.

Seul l'hébergement physique est confié à un professionnel, actuellement la société ONLINE.NET.

Les données sont situées en France et n'en sortent pas. Les tiers utilisés sont des sociétés françaises (paiement en ligne, services complémentaires type covoiturage).

Tous les sites web font des échanges chiffrés avec les postes clients (https) ou les services intermédiaires.



### 5.3 Identifiant et mot de passe

Pour accéder à certains Services vous devrez utiliser un identifiant et un mot de passe. Votre mot de passe est personnel et confidentiel. Vous vous engagez à ne pas le divulguer à un tiers sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit et à informer immédiatement ONSINSCRIT.COM SAS de toute utilisation par un tiers non autorisée et de toute atteinte à la sécurité qui pourrait en résulter. Vous êtes seul responsable de la conservation confidentielle de votre mot de passe et de toute utilisation qui pourrait en être faite.

### 5.4 Modification des services

ONSINSCRIT.COM SAS se réserve le droit de modifier ou d'interrompre temporairement ou définitivement tout ou partie des Services, sans information préalable de l'Utilisateur. Les modalités comptables dans pareil cas sont définies dans le contrat entre l'Organisateur et ONSINSCRIT.COM SAS.

### 5.5 Coûts d'accès aux Services

Les Services sont accessibles par le réseau Internet. Les frais de connexion aux Services sont à la charge du Participant (et de l'Organisateur qui utilise aussi le service en ligne).

L'utilisation (pas l'accès) de Services Tiers (exemple : covoiturage) pourra être payant, selon le Service proposé. Se référer aux CGU/CGV du Tiers en question.

### 5.6 Restriction d'accès

En cas de manquements de votre part aux présentes Conditions d'Utilisation, l'accès aux Services sera automatiquement bloqué, sans préjudice de toute action judiciaire qui pourrait être intentée par ONSINSCRIT.COM SAS et de tous dommages et intérêts qui pourraient vous être réclamés.

### 5.7 Liens

Les Services peuvent contenir des liens vers des sites de partenaires de ONSINSCRIT.COM SAS ou de l'Organisateur ou d'autres tiers. ONSINSCRIT.COM SAS n'exerce aucun contrôle sur ces sites et n'assume par conséquent aucune responsabilité quant à la disponibilité de ces sites, leur contenu, publicités, produits ou services disponibles sur ou à partir de ces sites.

### 5.8 Droits de propriété intellectuelle

Les contenus, notamment les textes, logiciels, documents sonores, photographies et dessins qui apparaissent ou sont disponibles sur les Services, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et sont la propriété exclusive de ONSINSCRIT.COM SAS, de l'Organisateur ou des partenaires de ONSINSCRIT.COM SAS et de l'Organisateur.

Concernant les sites d'inscription propres à chaque Evènement, l'Organisateur a la possibilité technique de personnaliser l'interface en y ajoutant ses logos, flyers, photos, logos partenaires et leurs sites Internet, ainsi que d'autres éléments gérables depuis « l'espace organisateur ». Ces éléments sont de la responsabilité de l'Organisateur.

A ce titre, l'Organisateur et les Participants s'engagent, sans que les listes précédentes ne soient limitatives, à ne pas utiliser, reproduire, représenter, diffuser, adapter ou emprunter des contenus des Services protégés par le droit de la propriété intellectuelle, sans autorisation expresse de ONSINSCRIT.COM SAS, qui s'en remettra éventuellement à l'Organisateur si un des éléments concernés est de responsabilité.

### 5.9 Garantie

Vous vous engagez à garantir ONSINSCRIT.COM SAS contre toute action qui serait engagée à son encontre, ou toute plainte qui serait déposée contre elle, par un tiers, du fait de l'utilisation par vous-

même, ou sous le contrôle de votre identifiant et de votre mot de passe, des Services dans des conditions qui ne seraient pas conformes aux Conditions d'Utilisation. Cette garantie couvre toute somme que ONSINSCRIT.COM SAS serait tenue de verser à quelque titre que ce soit, y compris les honoraires d'avocat et frais de justice reconnus ou prononcés, dans une limite raisonnable. L'utilisation des Services n'est assortie d'aucune garantie quelle qu'elle soit. ONSINSCRIT.COM SAS n'accorde aucune garantie expresse ou implicite, quant à l'utilisation des Services par l'Utilisateur et notamment sur la disponibilité, le caractère opportun, actuel, fiable et utile des Services et de leurs contenus.

De même ONSINSCRIT.COM SAS ne garantit pas que les contenus et services obtenus par l'Organisateur et les Participants sur les Services seront conformes à ses attentes, et que les contenus et Services fournis sont conformes à toute réglementation ou droit de tiers.

#### 5.10 Limitation de responsabilité

Vous êtes responsable de l'utilisation de votre identifiant et de votre mot de passe. Toutes connexions aux Services et transmissions de données effectuées en utilisant votre identifiant et votre mot de passe seront réputées avoir été effectuées par vous-même. Ces dispositions demeurent applicables y compris dans le cas où vous pré-enregistrez votre identifiant et votre mot de passe sur votre micro-ordinateur, permettant ainsi une connexion automatique aux Services. L'Utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites d'Internet et en particulier reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau Internet et en particulier de ses performances techniques.

La responsabilité d'ONSINSCRIT.COM SAS ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit, et sans que cette liste ne soit limitative, en cas de modification, suspension ou interruption des Services.

ONSINSCRIT.COM SAS ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur le réseau Internet ou les réseaux qui lui sont connectés. La responsabilité d'ONSINSCRIT.COM SAS ne peut être engagée en cas d'interruption des réseaux d'accès aux Services, d'indisponibilité totale ou partielle des Services résultant notamment de l'opérateur de télécommunications, en cas d'erreur de transmission ou de problèmes liés à la sécurité des transmissions, en cas de défaillance du matériel de réception ou de votre ligne téléphonique.

ONSINSCRIT.COM SAS peut être amenée à interrompre ses Services pour des raisons de maintenance. Cette interruption sera notifiée au moyen d'un avertissement figurant sur la page d'accueil ou par tout autre procédé. Cette interruption ne peut en aucun cas engager la responsabilité d'ONSINSCRIT.COM SAS et n'ouvre droit à aucune indemnité.

En aucun cas la responsabilité d'ONSINSCRIT.COM SAS ne pourra être engagée pour les dommages indirects et notamment tout préjudice commercial, moral et financier en ce compris toute perte de bénéfices ayant pour cause, origine, ou fondement, l'utilisation des Services ou leurs contenus.

Vous êtes seul responsable de tous contenus (notamment textes, images ou sons) que vous communiquerez à tout tiers par l'intermédiaire de l'un des Services, qu'il soit transmis dans un cadre public ou privé. Par conséquent, ONSINSCRIT.COM SAS ne saurait être tenue pour responsable des contenus communiqués par les Organisateur et les Participants par l'intermédiaire des Services.

#### 5.11 Permanence des clauses

Le fait que l'une des parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits découlant de ladite clause.

### 5.12 Non validité

Si l'une des clauses présentes se révèle être nulle au regard d'une règle de droit en vigueur, ladite clause est réputée non écrite, sans que cela entraîne la nullité des autres Conditions Générales d'Utilisation / Conditions Générales de Vente.

### 5.13 Loi applicable – attribution de compétence

Le présent contrat est soumis à la loi française.

En cas de litige sur l'interprétation et/ou l'exécution du présent contrat, les parties signataires s'engagent à se concerter pour explorer et arrêter d'un commun accord une solution amiable.

A défaut, le Tribunal de Grande Instance du lieu du siège national de ONSINSCRIT.COM SAS est seul compétent pour statuer sur tout litige survenant entre les parties contractantes et concernant le présent contrat.

### 5.14 Conseil aux Organismes concernant les remboursements / annulations

ONSINSCRIT.COM SAS recommande à l'Organisateur de prévoir clauses de remboursements éventuels dans son règlement en mentionnant au besoin les frais d'inscription, qu'ils soient inclus (entièrement ou partiellement) dans le montant d'inscription à l'Evènement ou en sus, dans le respect de la loi et des présentes Conditions Générales de Vente et Conditions d'Utilisation.

FIN.